

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 121 / 10 septembre 2012



Tous ensemble !

VALSE AVEC JEAN-MARC

Bienvenue aux 88 collègues, toutes filières et tous grades confondus, qui ont rejoint la Loire-atlantique cette année. Leur a-t-on indiqué, lors de la journée d'accueil, que leur arrivée coïncide avec la suppression de 27 emplois ?

Car une fois pliées les affaires de vacances, plus question de rêvasser, la dure réalité nous rattrape.

Les annonces de « plans sociaux » se succèdent et font grossir dangereusement le nombre des chômeurs. Les salaires sont en berne, les retraites de plus en plus maigres. Le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure.

AYRAULT TENTE DE RASSURER LES SYNDICATS



La nouvelle équipe gouvernementale déclare ne pas vouloir agir dans la précipitation. La CGT ne se plaindra pas de la démarche. Nous sommes partisans de réelles négociations. Cela passe par le temps de l'état des lieux, de l'expertise, et du débat ouvert sur des propositions concrètes, sans contraintes pré-établies. Néanmoins, nous attendions des mesures immédiates et des signes positifs pour l'avenir. Et là, le constat est plus que mitigé.

UN (PETIT) PAS EN AVANT...

Le bilan des premiers mois du gouvernement Ayrault, c'est une hausse du smic, mais très limitée, une remise en cause de la dé-fiscalisation des heures supplémentaires mais pas de la totalité des exonérations de cotisations sociales, une atténuation limitée de la générosité sarkoziste en matière de fiscalité du patrimoine (ISF, successions), un décret élargissant les conditions d'un départ possible à la retraite à 60 ans, mais trop timidement, l'annonce de nouveaux contrats aidés, mais pas de mesures contre les licenciements boursiers.

Dans la fonction publique : le recrutement de 1000 enseignants dans l'éducation nationale pour cette rentrée alors que 13000 postes avaient été supprimés, et l'abandon de la loi dite de mobilité, menace réelle mais non encore appliquée.

DEUX PAS EN ARRIERE...

Sur de nombreux points, les signaux sont par contre franchement négatifs : poursuite du gel du point d'indice, incertitudes sur les plans de qualifications et les mesures catégorielles, stabilisation globale des effectifs, ce qui veut dire des suppressions d'emplois dans les ministères non « prioritaires », dont le nôtre.

Les questions du jour de carence et de l'accès au 8ème échelon pour tous les agents C sont renvoyées aux négociations à venir : le consensus syndical aurait pourtant permis des décisions rapides...

Faut-il s'étonner de ces signes négatifs, quand le gouvernement s'apprête à faire valider les derniers accords européens imposant notamment aux Etats le carcan de la « règle d'or » de l'équilibre budgétaire ?

Comme ailleurs en Europe, cela nous conduirait à plus d'austérité et de récession.

Débattons-en dans nos services, organisons-nous pour faire vivre des alternatives et peser dans les choix à venir.

E COMME EXPLOSIF

Le retour des vacances, c'est aussi le temps des avis d'imposition.

Et cette année, une bombe à retardement signée Sarko anime la réception du public : au gel du barème s'ajoute, pour la plupart d'entre eux, la suppression progressive, décidée en 2009, de la 1/2 part accordée aux célibataires, veufs/veuves ou divorcé-es ayant un enfant majeur imposé distinctement (la fameuse case E, qualifiée de niche au même titre... que les investissements Scellier ou autres produits de dé-fiscalisation qui profitent aux hauts revenus...)

Beaucoup de contribuables modestes vont payer plus d'impôt, beaucoup qui n'étaient pas imposables le sont devenus, et vont perdre tout ou partie d'une série d'avantages annexes, en matière de taxe d'habitation, de non-assujettissement à la CSG, de taxe foncière, de transports collectifs, d'aide ménagère, d'aide au logement...

La douloureuse peut atteindre plusieurs centaines d'euros...

Le collectif CGT des retraités des Finances de Loire-atlantique avait d'ailleurs alerté les parlementaires du département en mars de cette année, et plusieurs avaient répondu que la mesure devait être rapportée...mais c'était avant les élections.

La CGT Finances Publiques 44 est intervenue auprès de la direction pour que les demandes de délais ou d'étalement qui pourraient être faites soient largement satisfaites, sans majoration.

Cette affaire illustre la nécessité d'une réforme de fond telle que la souhaite la CGT, pour aller vers plus de justice fiscale.

A celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, une visite sur le site de la Fédération CGT des Finances dédié à cette question s'impose : <http://www.justicefiscale.fr/>

MUTATIONS B ET C GESTION PUBLIQUE

Rappel : la date limite de dépôt des demandes de participation au mouvement national est fixée au 30 septembre

Il y a des nouveautés en matière de nombre de vœux, de classement des demandes, de gestion des priorités.

N'hésitez pas à contacter la CGT (permanences et liste des élu-es sur notre site local)

COMITE TECHNIQUE LOCAL DE LA DRFIP

Il se réunira le 18 septembre. A l'ordre du jour notamment, le bilan de la formation professionnelle et de la campagne IR 2012. Faites-nous part des questions concernant votre service dès que possible.



Ne restez pas isolés(es), rejoignez-nous !